

## Rapport d'orientation 2018

**I Nos publications** : Le n° 25 des *COM*, particulièrement épais et qui comporte des illustrations en couleurs (nouveau) ; 2. *Octave Mirbeau et la Bretagne*, L'Harmattan, actes du colloque de Morlaix, en février 2017, sous la direction de Samuel Lair ; 3. *Tous Dingo ?* ; 4. Les actes du colloque de Grenade, sous la forme d'un livre numérique, fin mai : *Octave Mirbeau en toutes langues* ; 5. Le tome IV de la *Correspondance générale* et le supplément, aux éditions de l'Âge d'Homme. 6 – « Les Paradoxes d'Octave Mirbeau », journées d'étude organisée, ç la Sorbonne, par Pierre Glaudes et deux de nos adhérentes, Marie Bat et Émilie Sermadirs ; 7 - Les actes du colloque de Limoges, en septembre 2018 : sous la forme d'un numéro Mirbeau de la revue *Lendemain*, comportant les Actes du colloque (8 décembre 2017), initiative de deux organisateurs, dont Arnaud Vareille. Nous le finançons en partie.

À cela il convient d'ajouter : 8. Dans la revue *Excavatio*, les Actes du colloque de Debrecen, organisé par des membres de la SOM, Anna Hural et Sándor Kálai, mais que nous ne finançons pas ; 9 - De même le n° spécial Mirbeau de *Studi francesi*, voordoé par notre amie Ida Merello, en juin 2018, titré : « Mirbeau, une conscience au tournant du siècle », intégralement en français.

En novembre, à Boulogne-sur-Mer, communication d'Arnaud Vareille sur *La 628-E8* et le roman d'Eugène Demolder, *L'Espagne en auto*, dans le cadre d'un colloque sur « L'ailleurs ».

**II Au théâtre** : notons deux reprises de l'adaptation théâtrale du célèbre roman d'Octave Mirbeau, *Le Journal d'une femme de chambre*, par Michel Monnereau, mise en scène par Jean-Pierre Hané et interprétée par Catherine Artigala, dans le rôle de Célestine ; et par la Compagnie Népenhès, avec Karine Ventalon, dans une mise en scène de William Malatrat.

Du mercredi 17 au dimanche 21 octobre, à **Bordeaux**, au Théâtre de la Lucarne, cinq représentations de *Vous avez dit "civilisation" ?*, de Bruno Courcelle (adhérent de la SOM), d'après des dialogues de Mirbeau.

**III** Par ailleurs, une réflexion est menée au sujet de l'avenir des *Cahiers Octave Mirbeau* et de leur forme. L'idée du maintien d'une version papier en parallèle avec une édition électronique fait l'unanimité ; le débat demeure sur la question de l'éditeur : la SOM réfléchit à un partenariat qui permettrait de poursuivre l'édition des *Cahiers* en leur donnant le maximum de notoriété et en facilitant sa préparation, coûteuse en temps et en finances.

- \* Proposition de Garnier, contacté par Samuel Lair, d'éditer les *COM* (diffusion auprès de 600 universités ; prise en charge du travail d'impression et de postage et du coût de fabrication ; maintien de la responsabilité de la Société Mirbeau ; possibilité d'illustrations et de mise en ligne du numéro papier sur nos sites, deux ans après la parution). En outre, Claude Blum, directeur éditorial, se dit tout à fait favorable à la proposition faite par Samuel Lair d'une édition chez Garnier des romans de Mirbeau.

- \* Proposition de l'Université de Chicago : partenariat pour la numérisation des textes de Mirbeau dans la perspective d'un grand projet lié aux Humanités numériques en collaboration avec l'OVIL (Observatoire de la Vie Littéraire).

- \* Proposition de Gallica de mettre en ligne les *COM*.

- \* Proposition d'Ebsco de mettre en ligne et de diffuser les *COM*..

**IV Réorganisation** de la Société Octave Mirbeau : Pierre Michel passe le relais à Samuel Lair, après avoir occupé la présidence de la SOM près de 25 ans durant. Il en demeure bien entendu administrateur. Une réflexion sera menée et conclue en CA, sur la restructuration de la SOM. Samuel Lair se propose de prendre en charge le rôle de rédacteur en chef des *COM*, de la relance des cotisations, de l'organisation de l'AG et du CA. Il reste néanmoins nombre de questions : actualisation de nos sites Internet, *Dictionnaire Mirbeau*, demandes de subventions, etc.

Sur la suggestion de Janine Fumet, Samuel Lair propose que Pierre Michel soit président d'honneur – l'intéressé rectifie, « président fondateur ».